

SPEEDMEETING RUDOLOGIA

Mardi 21 janvier 2020

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

 Citeo



Directeur Régional En recrutement



Assistante de Région
Sandrine THESILLAT
04 72 81 03 81



Assistante de Région
Patricia VOGEL
03 88 78 92 03

Votre équipe opérations territoriales



Responsable Territorial
Auvergne Rhône Alpes
Thomas FLUSIN
06 74 41 05 41



Responsable Territorial
Grand Est
Christophe Neumann
06 74 41 05 41



Responsable Territoriale
Bourgogne Franche Comté
Catherine METILLE
06 07 29 11 48



Responsable des Opérations
Isabelle CABROL
06 82 53 04 84



Responsable des Opérations
Emilien MULLER
06 82 56 17 20



Responsable des Opérations
Emmanuelle JACQUIER
06 19 60 40 41



Responsable des Opérations
Jean-François ALLIOD
07 61 54 79 09



Responsable des Opérations
Cyril HENTZ
06 65 58 80 08



Responsable des Opérations & Centre de Tri
Cynthia TRUCELLO
06 37 02 19 62



Responsable des Opérations
Anne MALLISARD
06 68 93 30 11



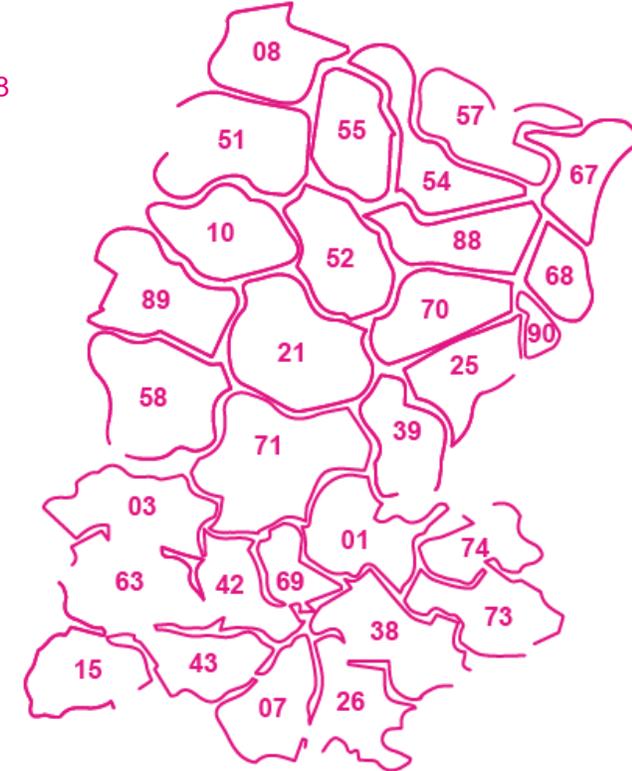
Responsable des Opérations
Jean-François ALLIOD
07 61 54 79 09



Responsable Centre de tri
Thomas STEBELSKI
06 15 28 67 85



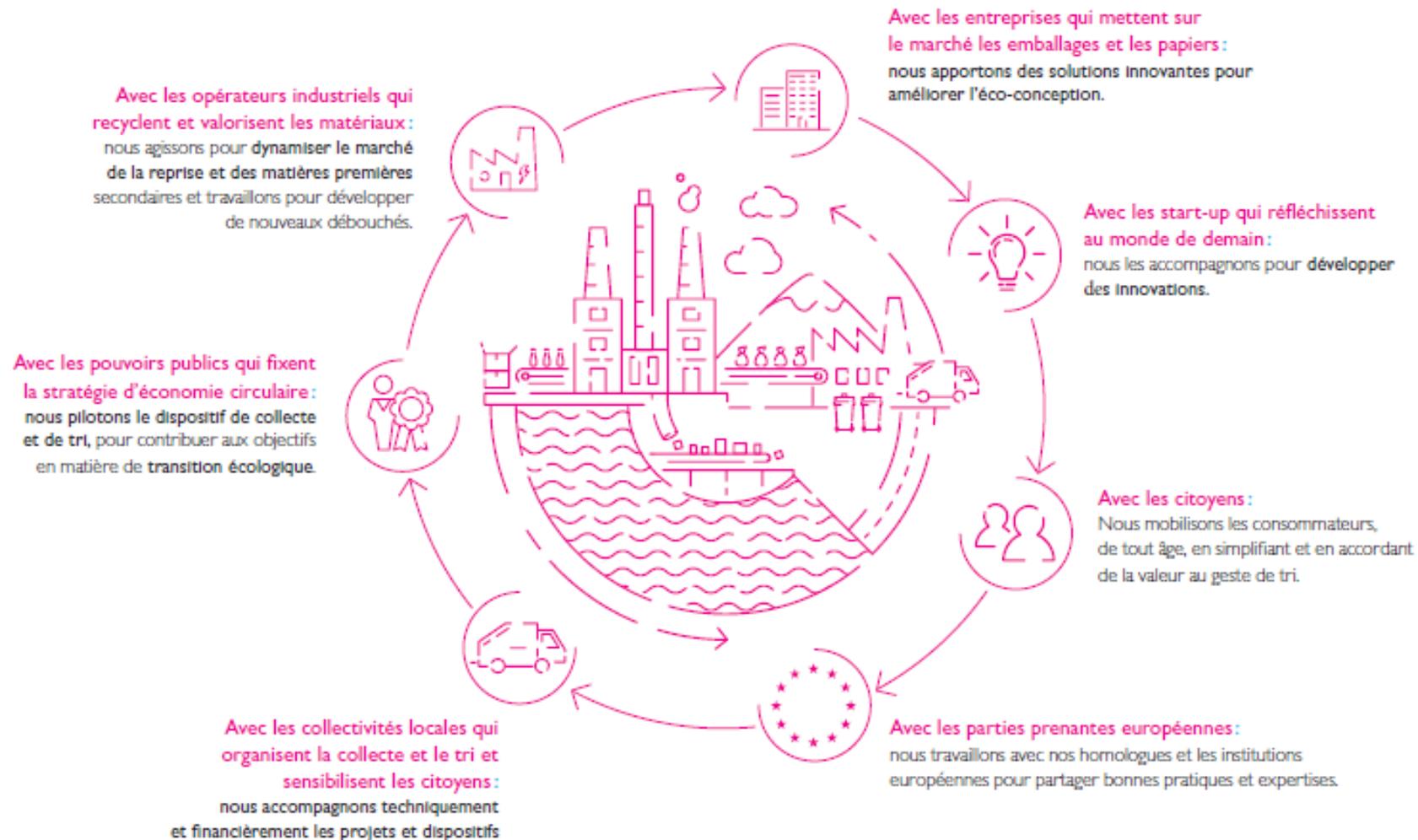
Responsable des Opérations & Centre de Tri
Cynthia TRUCELLO
06 37 02 19 62



— Christophe NEUMANN
— Responsable Région Grand-EST
CITEO

Présentation CITEO

Citeo au cœur de l'écosystème de l'économie circulaire



Zoom sur le contrat d'objectifs

Les principes généraux du contrat d'objectifs

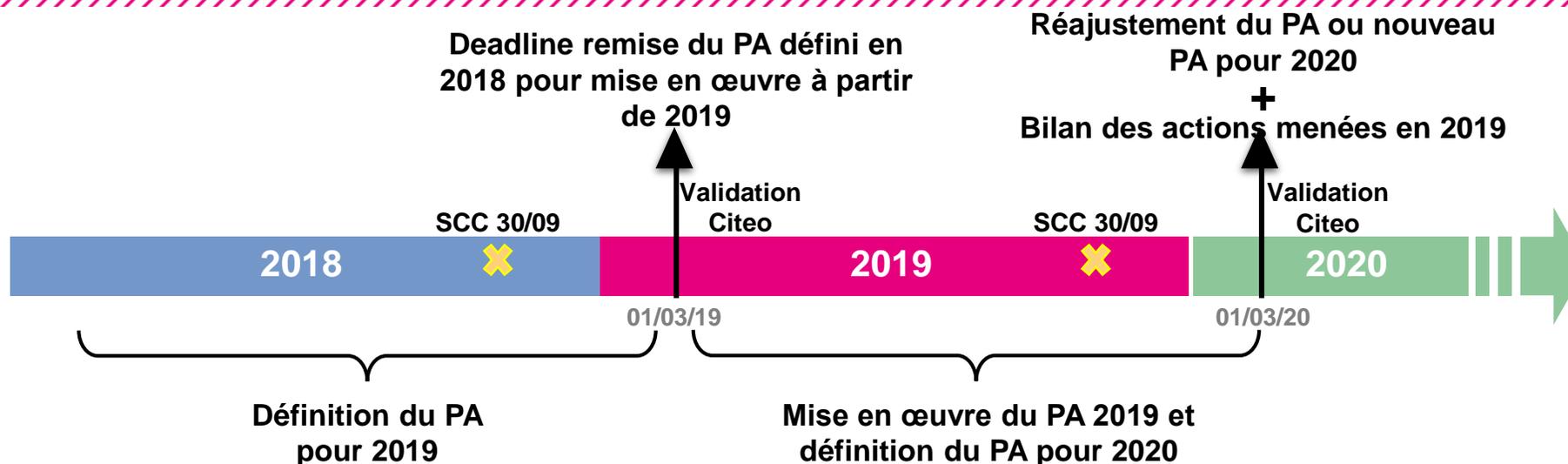
En février de l'année N avec la Déclaration d'activité du T4

La collectivité projette de s'engager dans le contrat d'objectifs pour l'année [N].
Pour avoir 100 % du soutien de transition, elle devra respecter 3 critères :

| | | |
|---|--|-----|
| 1 | La performance de l'année [N] devra être supérieure ou égale à celle de 2016. | 1/3 |
| 2 | Un plan d'actions visant à améliorer la performance environnementale et technico-économique devra être fourni annuellement. Il devra être validé par Citeo. | 1/3 |
| 3 | Un échéancier prévisionnel de mise en place de l'extension des consignes de tri devra être fourni en fin d'année et cohérent avec le statut de son ou ses centre(s) de tri dans l'extension. | 1/3 |

Le contrat d'objectifs : Critère 2 - Le calendrier de déclaration du plan d'actions

Exemple pour 2018 à 2020



✘ Deadline déclaration SCC (30 sept) sur des données N-1



La 1^{ère} année, le plan d'actions est remis au plus tard le 1^{er} mars N+1.

Chaque année suivante, avant le 1^{er} mars, la collectivité met à jour son plan d'actions, fait le bilan des objectifs atteints/visés en N et, au besoin, réévalue les thématiques et/ou leviers d'amélioration. Si le plan d'actions a été complètement mis en œuvre, la collectivité doit définir un nouveau plan d'actions.

Deuxième année de déclaration - Précisions sur la déclaration et l'évaluation du Critère 2

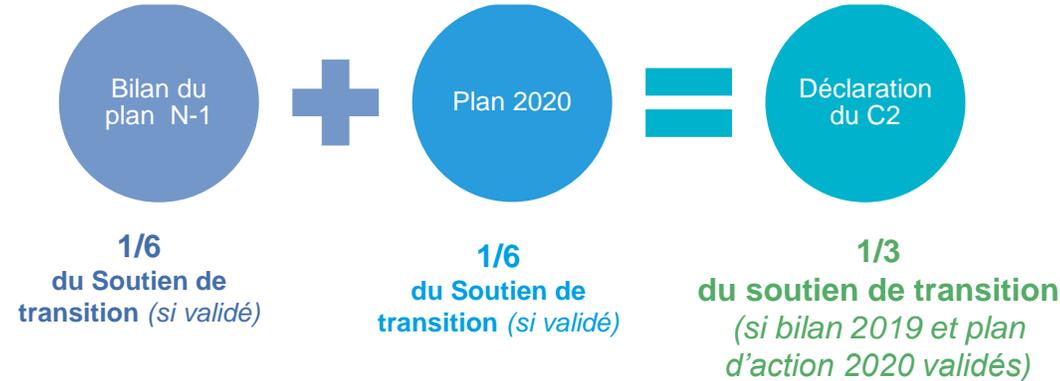
Cadre du contrat CAP

Contrat CAP 2022 – 8.3 Critères p20



« **Chaque année suivante**, la Collectivité doit remettre, dans les mêmes délais, un plan d'actions mis à jour (comprenant notamment les données de performance environnementale et économique de l'année N-1 ainsi qu'un bilan des objectifs visés/atteints pour l'année N et, au besoin, une réévaluation des thématiques et/ou leviers d'amélioration) »

Le bilan du plan d'action de l'année N-1 fait partie intégrante de la déclaration :



Les collectivités n'ayant pas de critère 2 validés en 2019 devront déclarer un plan d'action sur 2020 et percevront 1/3 du soutien de transition si ce dernier est validé par Citeo.

→ Afin de tenir compte de la qualité propre à chacune des parties constitutives du critère 2, l'évaluation portera sur deux sous-critères, dont le respect conditionnera, pour chacun, le versement d'un sixième du soutien de transition

Cadre réglementaire

Rappel sur les nouveaux objectifs



Actualités directive Europe Single Use Plastic (SUP)

- > Le Parlement Européen a approuvé définitivement le 27 mars la directive SUP, le Conseil Européen doit formellement approuver celle-ci avant les élections européennes de mai 2019. Les Etats dont la France auront deux ans pour transposer la directive
- > Les obligations pour les emballages boissons contenant du plastique
 - Objectif de **collecte** fixé à **77% en 2025** et **90% en 2029** pour l'ensemble des bouteilles plastiques
 - Reprise de l'obligation du couvercle ou bouchon solide a priori en 2024 pour les bouteilles plastiques et les briques
 - Objectif de **25% de matière recyclée** dans les bouteilles PET à partir de **2025**
 - Obligation de **30% de contenu recyclé** dans l'ensemble des bouteilles plastiques en **2030**

Actualités Loi Économie Circulaire (post FREC)



- > Objectif à date : 100% de tous les emballages plastiques recyclés en 2025
- > La **Loi Économie Circulaire** est en cours d'examen pour une promulgation attendue début 2020.

Directive SUP : Mesures d'interdictions et réductions de plastique à usage unique

Directive SUP : interdiction de mise sur le marché



Directive SUP : obligation de réduction de la consommation



— Les performances 2018

Recyclage des emballages ménagers : les chiffres clés

Performances de recyclage emballages

70%

de taux de recyclage

soit **3,5M**
de tonnes d'emballages ménagers recyclés

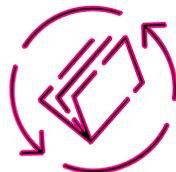


Performances de recyclage papiers

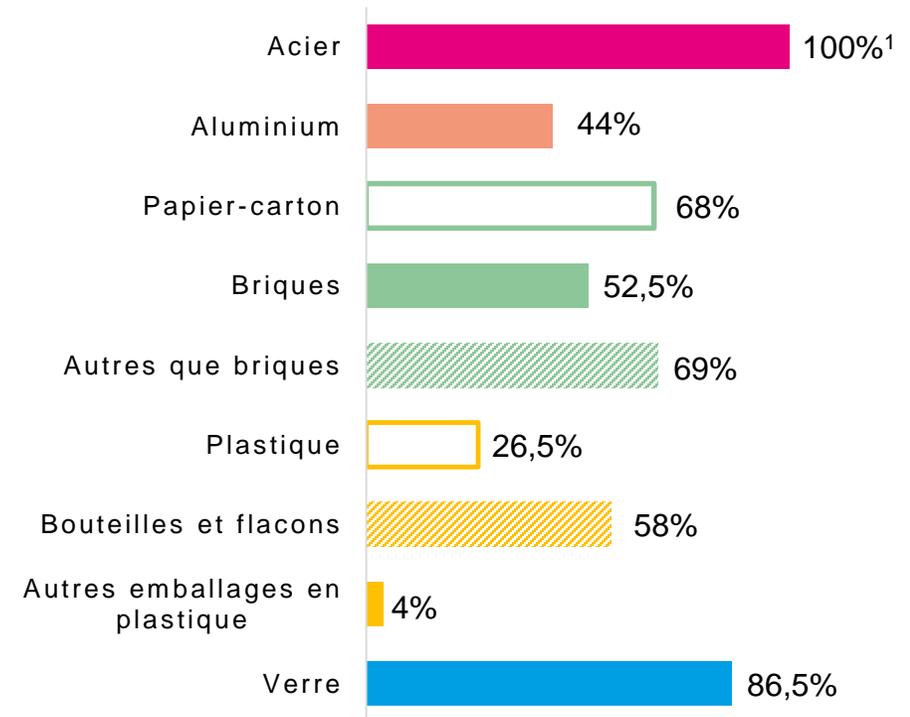
59%

de taux de recyclage

soit **1,3M**
de tonnes de papiers recyclés



Taux de recyclage par matériau (en %)



¹ Incluant les mâchefers issus de l'incinération

Chiffres arrondis, consolidés Citeo et Adelphe. Chiffres détaillés dans le Rapport d'activité 2018 Citeo/Adelphe. Autres sources : Rapport annuel 2018 Citeo / Observatoire du geste de tri des emballages et du geste de tri des papiers - 2018 - Ipsos Légende : M = million(s), MDS = milliards.

La destination des matériaux recyclés : 3,5 millions de tonnes d'emballages ménagers recyclés en 2018

FRANCE

84%

Acier : 63 %
Aluminium : 50 %
Papiers-cartons : 68 %
Plastiques : 73 %
Verre : 98 %
PCM à trier : 2%
PCM triés : 52%

EUROPE

15%

Acier : 36 %
Aluminium : 50 %
Papiers-cartons : 30 %
Plastiques : 26 %
Verre : 2 %
PCM à trier : 98%
PCM triés : 46%

ASIE

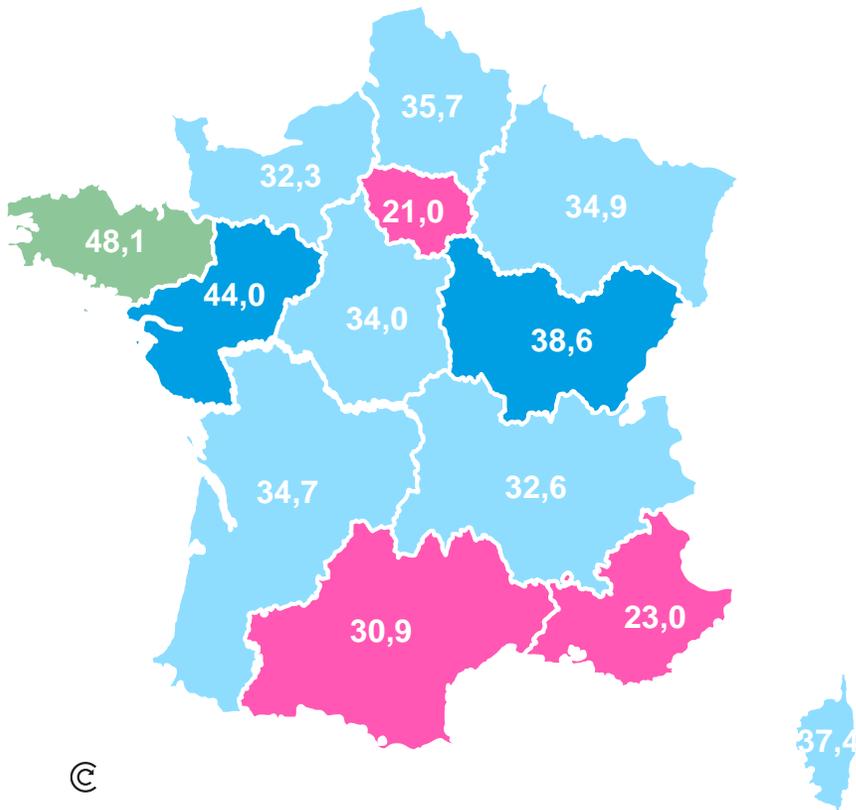
1%

Acier : 1 %
Aluminium : 0 %
Papiers-cartons : 2 %
Plastiques : 1 %
Verre : 0 %
PCM à trier : 0%
PCM triés : 2%

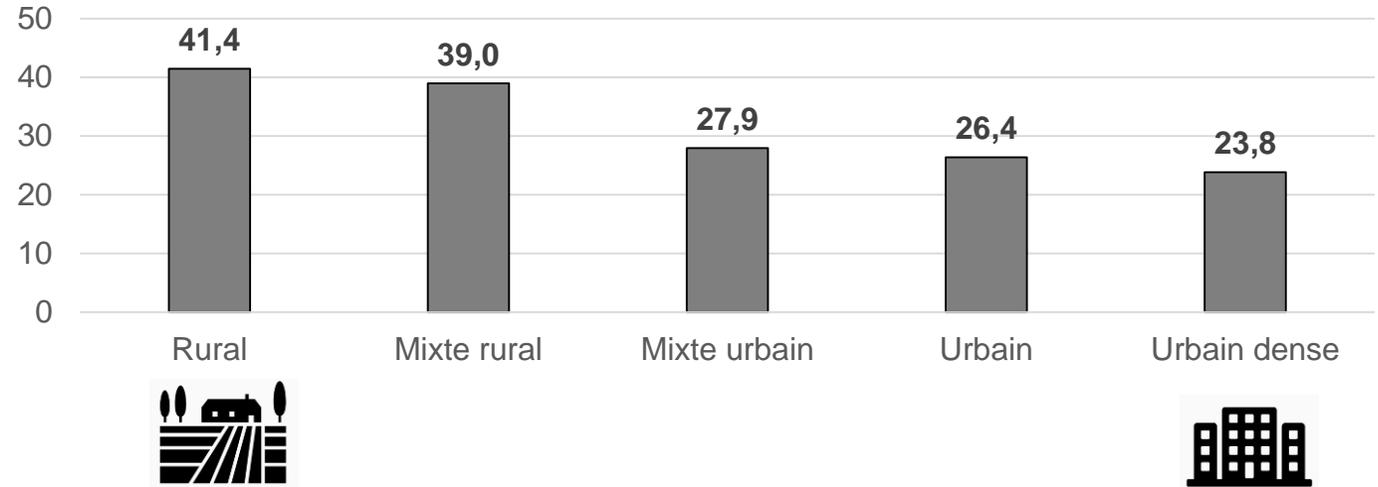
Les performances d'emballages en verre par région et par milieu



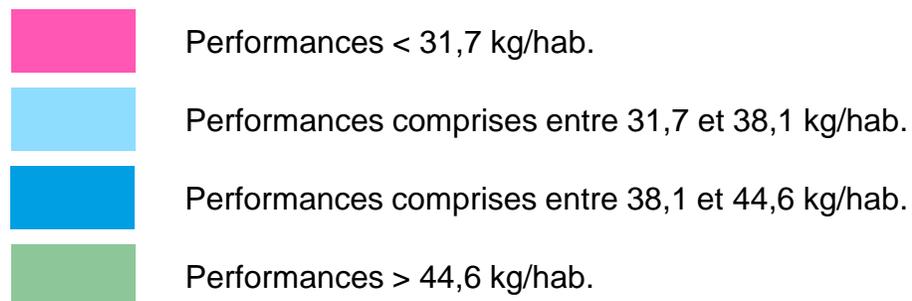
Au national, 32,0 kg triés de verre / hab. / an
(hors DOM)



Kg triés d'emballages en verre / hab.
Moyennes par milieu – Année 2017 (hors DOM)



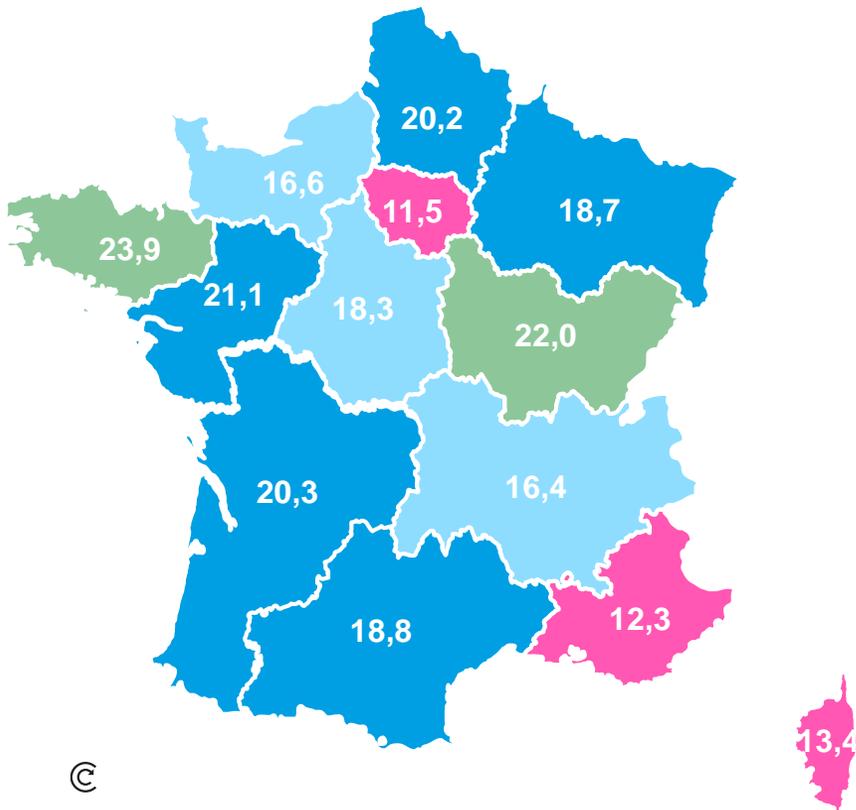
Kg triés d'emballages en verre / hab.
Moyennes par région – Année 2017 (hors DOM)



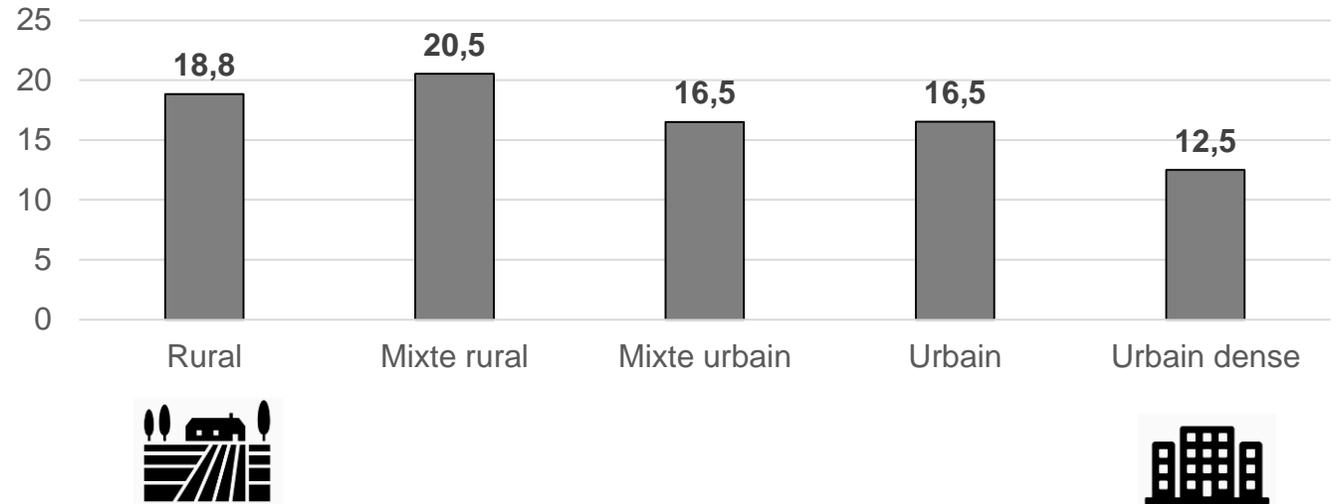
Les performances d'emballages légers par région et par milieu



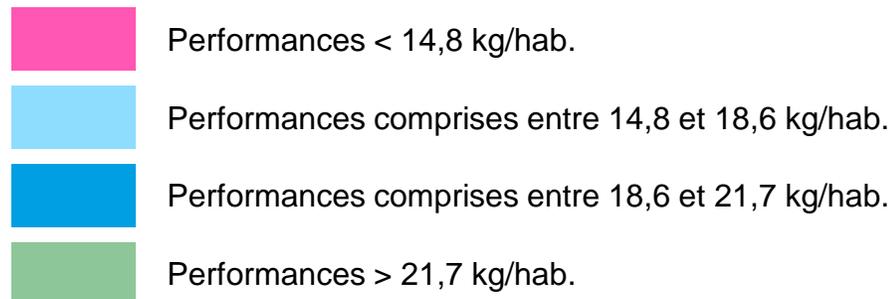
Au national, 17,3 kg recyclés d'emballages légers (hors verre) / hab. / an (hors DOM)



Kg triés d'emballages légers / hab.
Moyennes par milieu – Année 2017 (hors DOM)



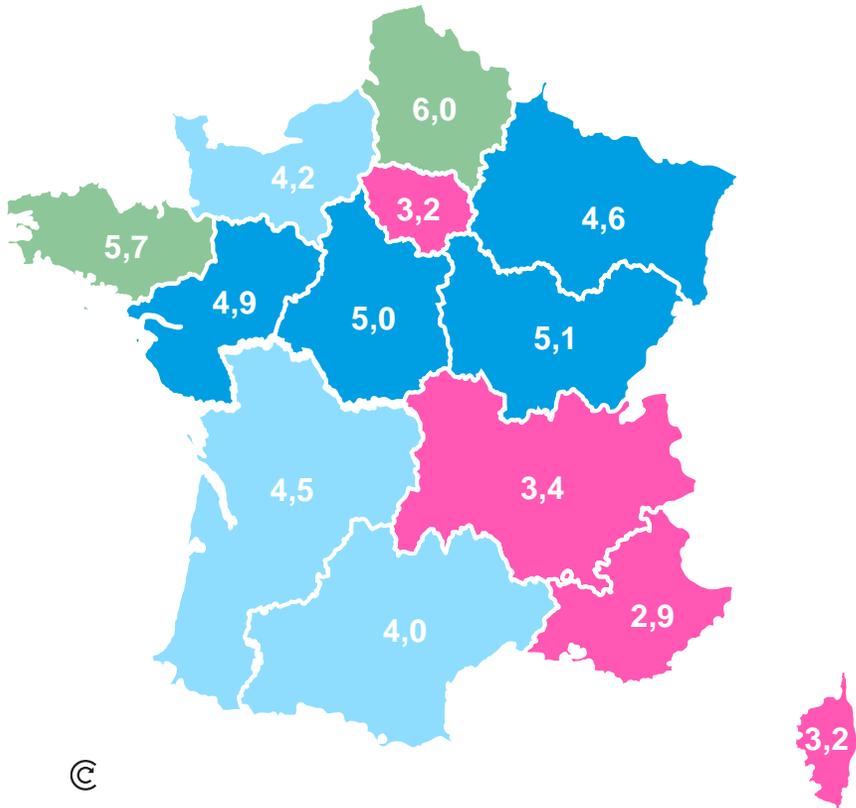
Kg triés d'emballages légers (hors verre) / hab.
Moyennes par région – Année 2017 (hors DOM)



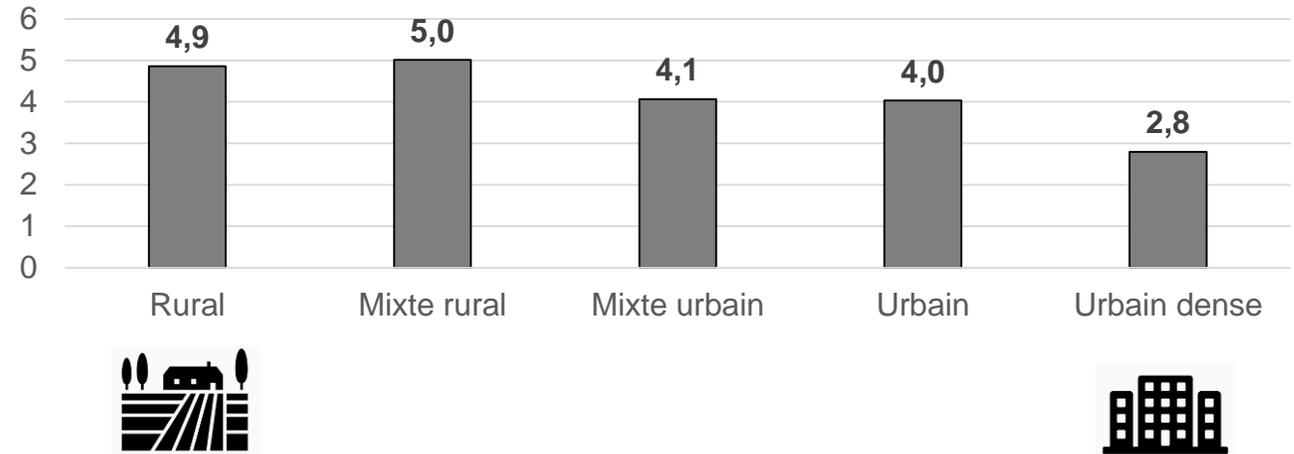
Les performances de bouteilles et flacons plastiques par région et par milieu



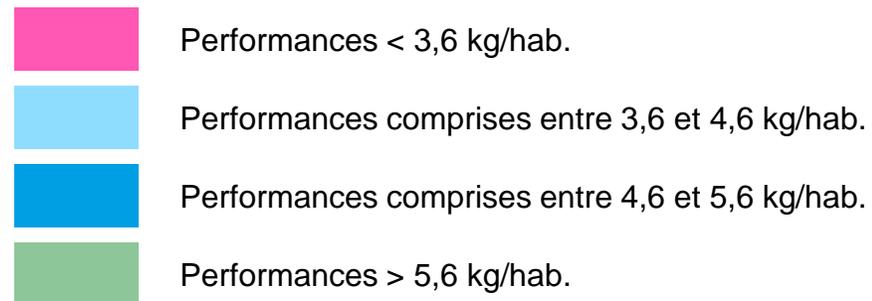
Au national, 4,2 kg triés de bouteilles et flacons plastiques / hab. /an



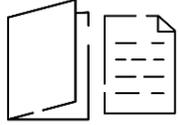
Kg triés de bouteilles et flacons plastiques / hab.
Moyennes par milieu – Année 2017 (hors DOM)



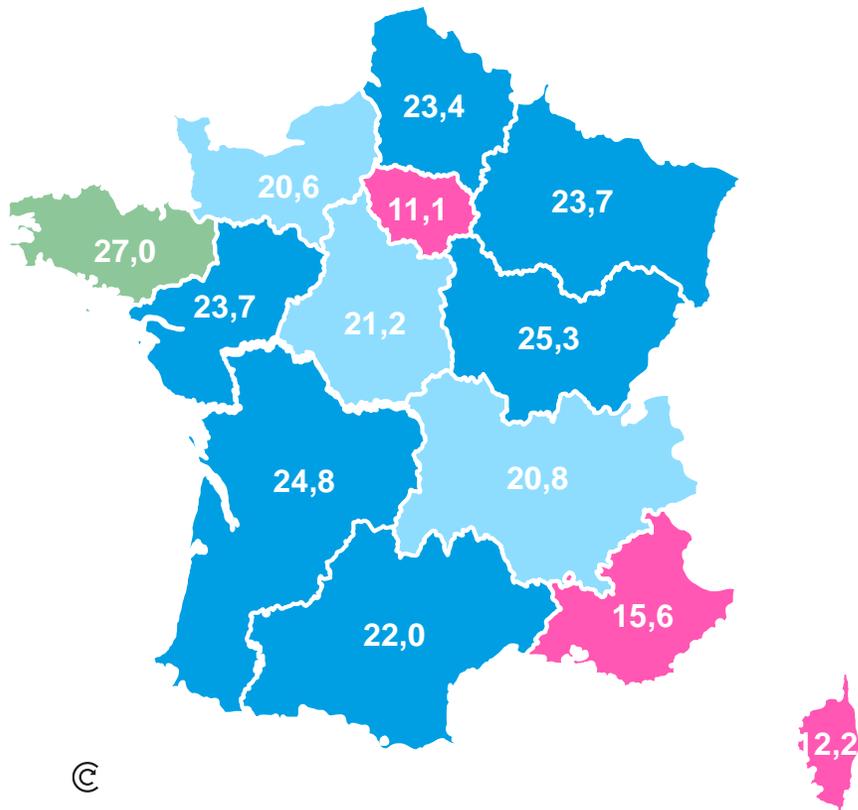
Kg triés de bouteilles et flacons plastiques / hab.
Moyennes par région – Année 2017 (hors DOM)



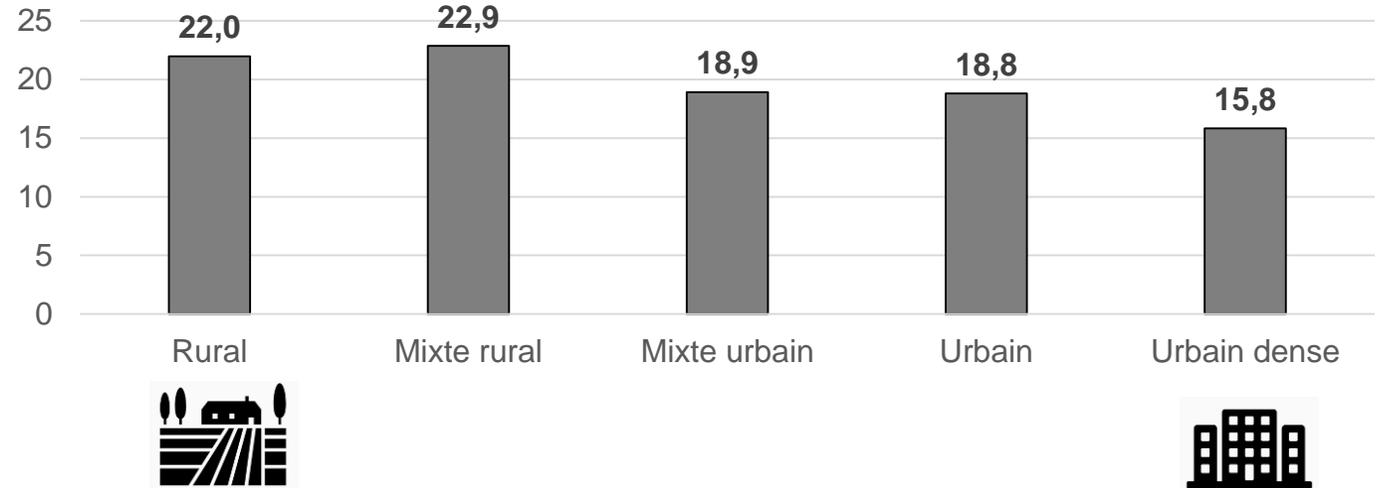
Les performances de papiers par région et par milieu



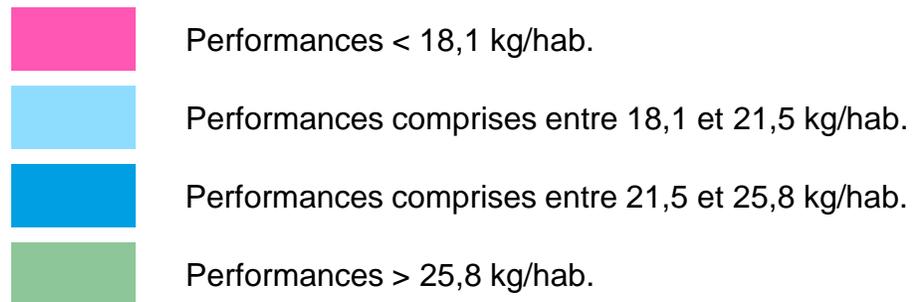
Au national, 20,5 kg triés de papiers / hab. / an (hors DOM)



Kg triés de papiers / hab.
Moyennes par milieu – Année 2017 (hors DOM)



Kg triés de papiers / hab.
Moyennes par région – Année 2017 (hors DOM)



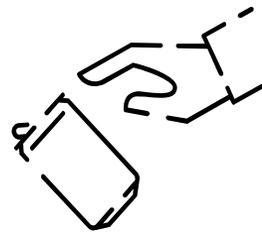
Nos objectifs

100% de solution pour accélérer l'économie circulaire des emballages et des papiers



100% tri

Permettre à tous les Français de trier tous les emballages et des papiers.



2 Français sur 3 qui trient tous les jours

Faire des Français les champions du tri en améliorant l'accès au tri, la connaissance des consignes et des bénéfices du recyclage.



75% de recyclage des emballages

Optimiser la collecte, inventer de nouveaux modes de collecte et de nouvelles filières de recyclage, moderniser les centres de tri industriels.



65% de recyclage des papiers

Les devenir des emballages ménagers



NON RECYCLABLE
1/4



RECYCLAGE À DÉVELOPPER
1/4



RECYCLABLE
1/2



Actions Citeo

Augmenter la part des recyclables
Eco-conception

Développer les filières de recyclage
Débouchés



Actions Citeo

Augmenter le captage
Geste de tri
Collecte efficace
Dispositif performant
Tri et recyclage innovants



Nos projets

Typologie de projets



COLLECTE

ECT

Condition : Avoir un centre de tri candidat au volet Tri ou centre de tri déjà sélectionné

Tonnes plastiques soutenues à 660 €/t vs 600 €/t

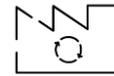
Optimisation de la collecte

70-100 M€

Pour améliorer les faibles performances

Pour maîtriser les coûts

« Dispositif » incitatif au couplage ECT + Optimisation de la collecte



TRI

80-120 M€

- Adaptation au tri de tous les emballages
- + financements complémentaires en fonction d'autres améliorations attendues
- Mise en place de capacités de sur-tri fibreux

Hors AAP

Etudes reconversion centre de tri

1-1,5 M€

Déploiement de dispositifs de collecte innovants et/ou peu présents

4-7 M€

Expérimentation de dispositif de consigne pour réemploi (verre)

1-2 M€

Un préalable

Mieux connaître le gisement de recyclables pour cibler les actions

CiteOM

Constat

- Forte disparité de performances qui perdure
- Connaissance limitée sur
 - composition du potentiel de recyclables
 - localisation de ce potentiel

Objectif

- Disposer d'une estimation du potentiel de recyclables dans les ordures ménagères, complémentaire aux études nationales ou locales existantes :
 - En lien avec le dispositif bac jaune (consigne habitant, process de tri, filières de recyclage)
 - En lien avec les logiques de consommation (étude top 100)

Notre approche : environ 300 caractérisations en 2020

- Echantillonnage

| | |
|----------------------------|-------------------------------|
| Habitat | Schémas de collecte sélective |
| Région | ECT |
| Activité touristique | Tarifcation incitative |
| Mode de collecte sélective | Performances de tri |
| ... | |

- Mesures sur différents flux résiduels (SPPGD)
 - Collecte Ordures ménagères résiduelles
 - Corbeilles de rue
- Caractérisations de 200 kg d'OMR environ (soit ~ 50 kg d'emballages et papiers)



Consultation AMO

Juillet-Août 2019

Attribution des marchés à 3 BE

Sept-Oct 2019

Préparation (échantillons et contacts)

Oct-Nov 2019

Campagnes de caractérisation

Dec 2019 à Mai 2020

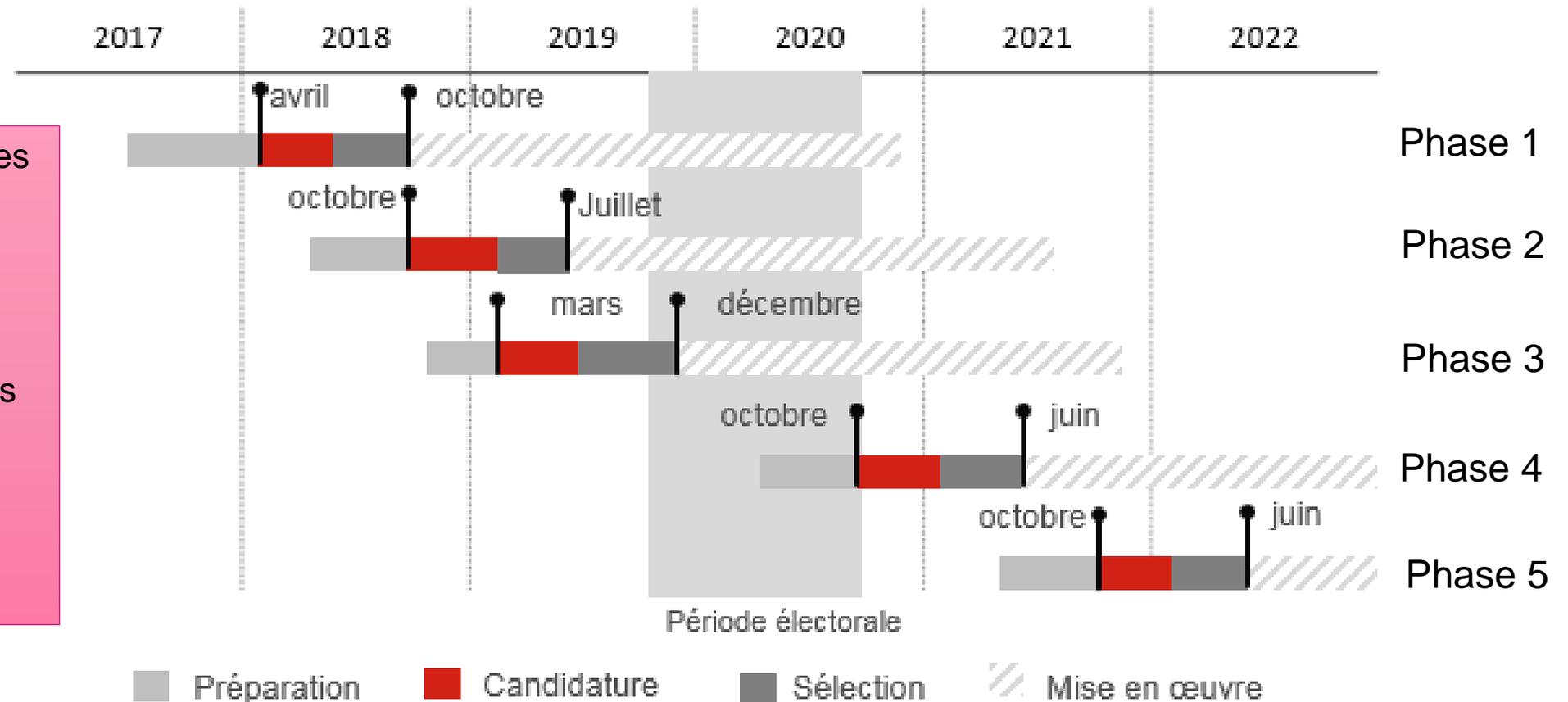
Analyse et livrables

Fév puis Juin 2020

5 phases d'appels à projet de 2018 à 2022

Le déploiement des consignes élargies doit être **progressif** afin :

- **D'échelonner les investissements** de modernisation des centres de tri
- **De disposer des capacités de recyclage** indispensables



Les appels à projets Citeo 2019 : quelques exemples



Développer le recyclage des barquettes avec un corps en PET clair : opercule compatible au recyclage

Développer un pot de yaourt éco-conçu et recyclable, 100 % PS : pot, banderole, et opercule thermoscellable (sans vernis) ;



Faire progresser la recyclabilité d'un pot de yaourt en papier carton paraffiné en adoptant des matières biosourcées, qui ne perturbent pas le recyclage, et ce sans modifier le procédé de fabrication du pot ;



Films souples du secteur de l'épicerie : travailler à la conception d'un film recyclable 100% PE pour les secteurs biscuits, chocolat et café et développer un emballage souple, fibreux et recyclable en alternative au film en PP utilisé pour la confiserie, les cafés et les bonbons (en conservant la transparence)



Travailler sur une poignée compatible au recyclage du film pour les film de regroupement type bouteilles d'eau, pack de lait ;

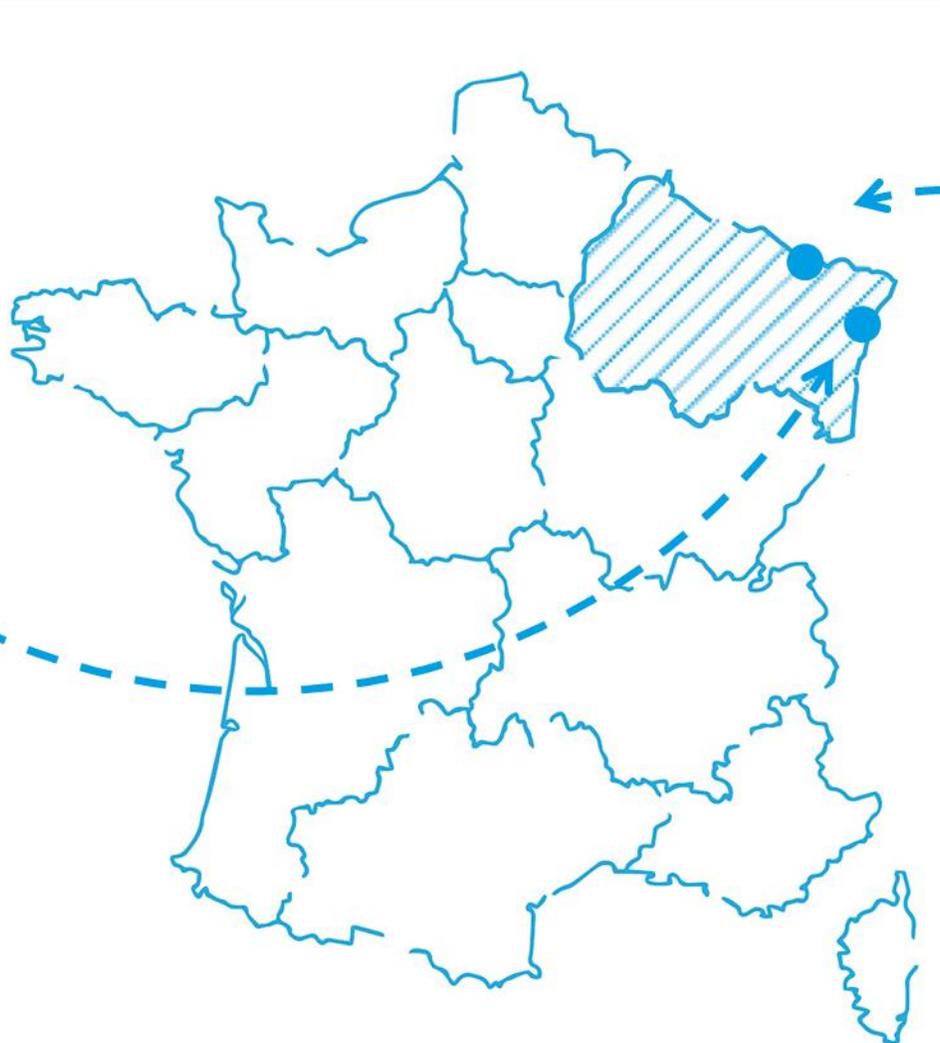
Pour le **réemploi**, notamment :

- Filière de réemploi de bouteilles en verre
- Filières de réemploi d'emballages en verre pour les hôpitaux et les cantines scolaires
- Création de poches souples réutilisables pour la vente en vrac

Enjeu de ces projets :

- **Expérimentation** ces nouvelles formes de consommation : capitaliser sur les schémas logistiques etc.
- **Mesurer l'impact environnemental** du réemploi et leur pertinence / viabilité

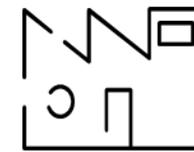
Deux exemples de nouvelles filières déjà lancées: PET, PS



SOPREMA
STRASBOURG
PET

SOPREMA
GROUP

CITEO



TOTAL
CARLING
POLYSTYRENE



TOTAL

SAINT-GOBAIN

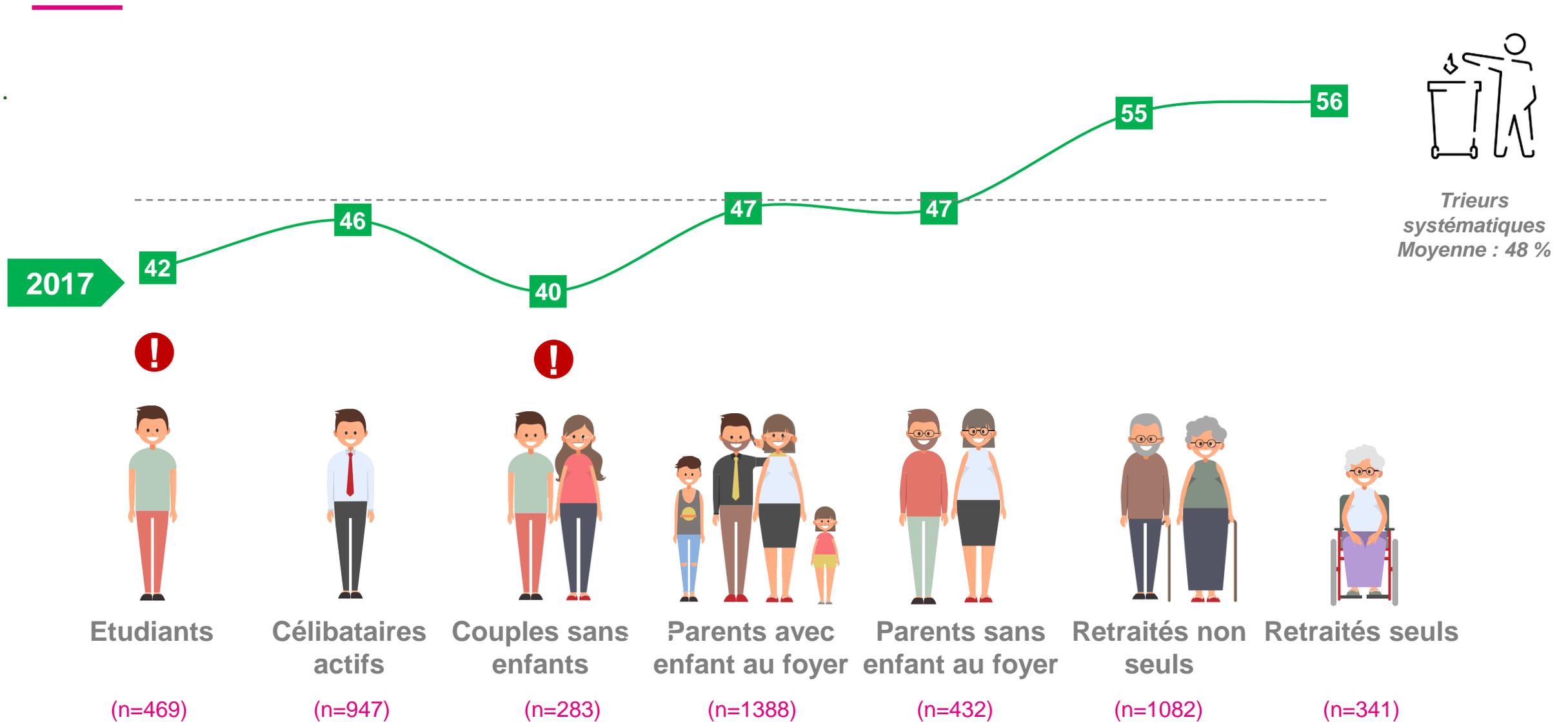


DANONE
ONE PLANET. ONE HEALTH

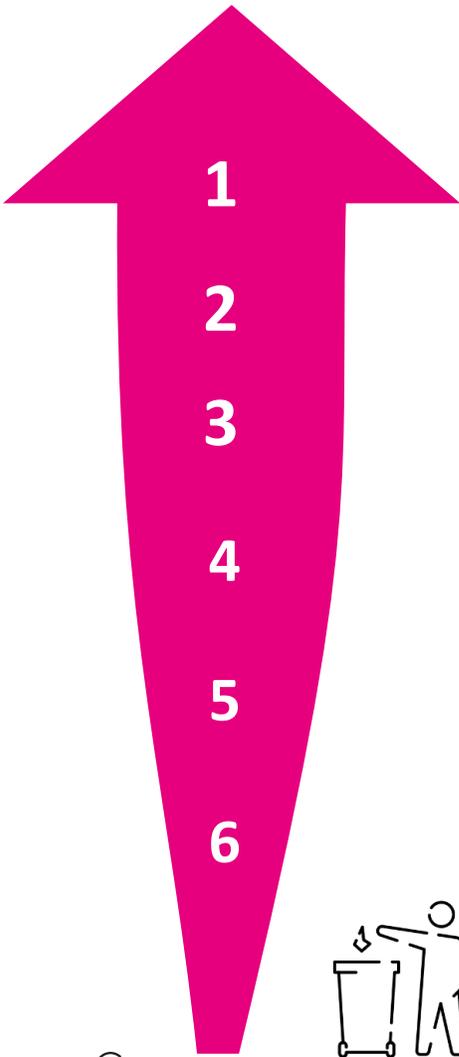
SYNDIFrais
PRODUITS LAITIERS FRAIS

— Point sur la sensibilisation

Un geste de tri qui fluctue en fonction du cycle de vie



Les leviers du tri



1 La connaissance des consignes

2 La satisfaction sur le système de ramassage des emballages dans sa municipalité

3 La place disponible chez soi pour trier

4 La perception que « faire attention à l'environnement génère des effets positifs sur l'économie » 

5 Le niveau de préoccupation pour l'avenir de la planète 

6 La perception que « notre société produit tellement de déchets qu'il faut impérativement en recycler davantage » 



INFORMATION



DISPOSITIF



MOTIVATION

— Les outils de sensibilisation

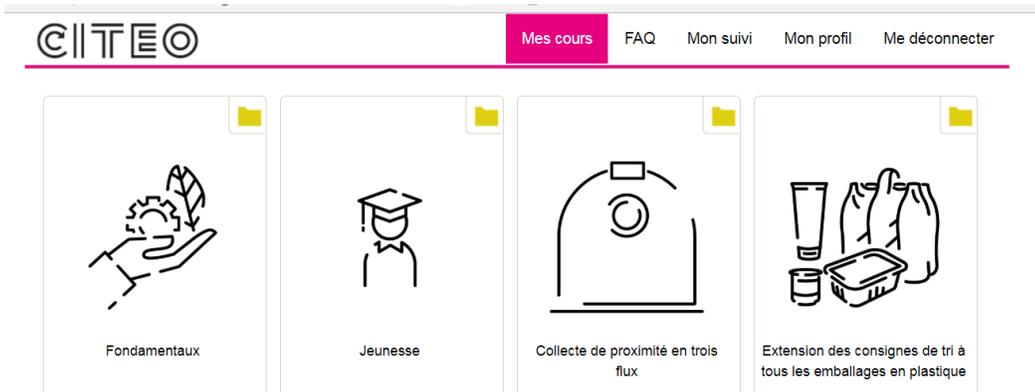
La formation des ambassadeurs du tri



www.campusdutri.fr



**Communication
engageante**



Une méthode de formation à votre rythme sur les fondamentaux du tri et du recyclage, les actions jeunesse, l'ECT...

Un accès personnalisé par ADT



Nos sites à votre disposition



la plateforme
Trions+ (outils
personnalisables,
bannières, jeux, kits
et campagnes de
com...)
<http://www.trionsplus.fr/>



la Médiathèque
(visuels)
<http://lamediatheque.citeo.com/>



le site CITEO
(actus et contenu)
<http://www.citeo.com>

Exemples d'outils disponibles sur Trions+:

Affiches consignes de tri
Mémo du tri
Avis de passage Ambassadeurs du tri
Stickers de bac, autocollants conteneurs verre ...
Des animations flash pour les sites internet, des bannières
Des jeux et animations interactifs
e-tonnes, l'éco-calculatrice
Le guide du tri on-line
Des articles de presse pré-rédigés
Kit communication verre
Kit animation
Kit camping
Kit habitat collectif et module gardiens
Campagnes spécifiques (extension des consignes...)
...



le site CLUB
CITEO
(des outils de
sensibilisation à
destination de la
jeunesse)
www.clubciteo.com

Les outils de sensibilisation à destination de la jeunesse : Le Club Citeo

Le magazine trimestriel ECOJUNIOR



- Cible : 8-12 ans
- **330 000 enfants sensibilisés chaque année** dans 12 000 classes en France.

La mallette ludo- pédagogique TRI MASTER



- Cible : 6-12 ans
- 30 000 exemplaires distribués, soit un potentiel de **900 000 enfants sensibilisés**.

Le programme LEO FOLIO

(fiches ateliers, guide enseignants)

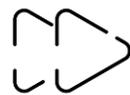


- Cible : 6-12 ans (cycle 2 et 3)
- **230 000 enfants sensibilisés** en 2017 (5000 kits commandés par les écoles)

La plateforme DEFI PAPIERS



- Plateforme digitale pour aider les élèves à mettre en place le tri dans leur établissement
- Cible : 11-18 ans (collèges lycées)
- **400 établissements inscrits en 2017**



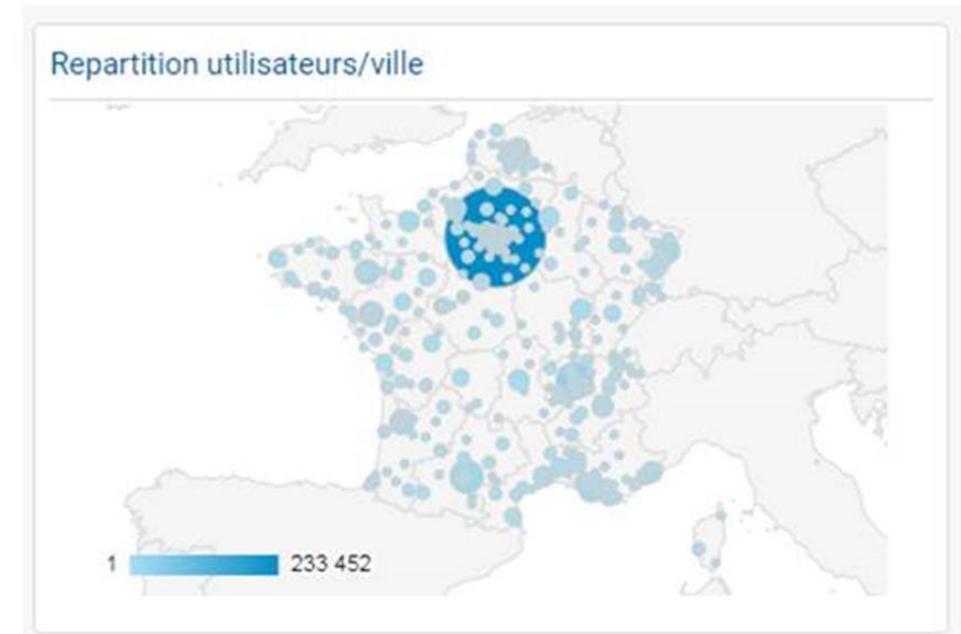
Retrouvez nos outils sur www.clubciteo.com

Site web Consignesdetri.fr et appli Guide du tri

- **200 CL participantes**
- Près de **60 000 PAVs cartographiés**
- + de **210 000 téléchargements** de l'app depuis 2015
- + de **6 000 marques intégrées** par nos clients
- Utilisation
 - ✓ App Guide du tri : En moyenne 88 000 utilisateurs actifs annuels (note moyenne de 3.6/5)
 - ✓ Site internet: 1 100 000 visiteurs annuels


**L'application
Guide du Tri**


consignesdetri.fr
Le site web



Livre « idées reçues : Faites le tri ! »

"Trier ne sert à rien »

"C'est compliqué de trier«

"Le plastique, c'est impossible à recycler"... .

Ces croyances sèment parfois le doute et deviennent un frein au bon geste de tri.

Un ouvrage qui permet de dépasser ces préjugés, et de comprendre comment fonctionne la collecte, le tri et le recyclage des emballages et des papiers en France, quelles sont leurs performances et le rôle de chacun.



Retrouvez les bonnes feuilles sur
https://bo.citeo.com/sites/default/files/2019-08/Id%C3%A9esRe%C3%A7ues_Recyclage-bonnes%20feuilles.pdf



Editions Le Cavalier Bleu - Parution le 29 août
Ouvrage disponible en librairie et sur les sites Fnac et Amazon.

Matières à Penser

7 nouvelles vidéos d'une minute tordent le cou aux idées reçues les plus fréquentes et nous aident à y répondre sur les réseaux sociaux

« C'est compliqué de trier » (Mais Noooooon)
« Trier, ça ne sert à rien » (Mais Siiii)

Prochainement, 5 autres vidéos :

- « Pourquoi trier, tout part au même endroit »
- « La France est très en retard en matière de recyclage »
- « On peut se passer des emballages »
- « Le plastique, c'est impossible à recycler »
- « Les entreprises ne font rien pour le tri et le recyclage »



Retrouvez les **sur les réseaux sociaux** : LinkedIn, Twitter, Facebook et Youtube





MERCI POUR VOTRE ATTENTION